



Agence de l'eau
Loire-Bretagne

Établissement public du ministère
chargé du développement durable

Invitation presse

agence.eau-loire-bretagne.fr

Nantes, le 8 janvier 2019

Le mercredi 16 janvier 2019 à 9h30

**Délégation Maine-Loire-Océan, Agence de l'eau Loire-Bretagne
1 rue Eugène Varlin - 44105 Nantes**

Des financements pour relever les défis environnementaux de notre région : un nouveau programme

Dès janvier 2019, 2,27 milliards d'euros pour l'eau, la biodiversité et l'adaptation au changement climatique sur le bassin Loire-Bretagne*

Les actions du nouveau programme 2019-2024 concernent directement les habitants de nos départements (Loire-Atlantique, Vendée, Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire, une partie de la Manche et de l'Orne) et de nos régions Pays-de-la-Loire et Normandie. Elles portent sur la qualité de l'eau potable, l'aménagement de cours d'eau, les zones naturelles, les zones touristiques.

Les priorités sont : agir pour la qualité de l'eau, économiser l'eau face aux enjeux du changement climatique, garantir la solidarité avec les territoires ruraux les plus défavorisés ou encore restaurer les rivières et les zones humides.

Ce 11^e programme est marqué par une baisse de la pression fiscale de 15 millions d'euros avec des redevances rééquilibrées entre les différents contribuables.

Les priorités du 11^e programme seront dévoilées lors de la conférence de presse avec des exemples territoriaux concrets :

Actions ciblées sur les micropolluants permettant zéro rejet industriel dans le milieu à Saint-Brévin (44), recyclage de l'eau pour le prélevage des légumes en Maine-et-Loire ou encore effacement d'un ouvrage pour assurer la continuité écologique sur la commune de Chaudron-en-Mauges (49)

Thierry Burlot, président du comité de bassin,

Laurent Gérard, président des commissions programme du comité de bassin et du conseil d'administration,

Martin Gutton, directeur général de l'agence de l'eau Loire-Bretagne,

et **Bernadette Doret**, directrice de la délégation Maine-Loire-Océan,

présenteront les actions ciblées sur notre département et notre région.

Contacts presse :

Stéphanie BLANQUART • Délégation à l'information et à la communication

stephanie.blanquart@eau-loire-bretagne.fr • 02 38 51 73 11

Thierry LEPROU - Partenaires d'avenir

thierry.leprou@partenairesdavenir.com - 06 60 46 48 07

Suivez-nous sur :

[Facebook](#)

[Twitter](#)

[YouTube](#)

L'agence de l'eau Loire-Bretagne

aide l'ensemble des acteurs de l'eau à préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

(*) Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km², soit 28 % du territoire national métropolitain. Il intéresse 336 communautés de communes, près de 7 000 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie, et plus de 13 millions d'habitants.

L'agence de l'eau intervient au plus près du terrain au travers de ses 5 délégations régionales qui la représentent auprès des instances locales et régionales, de ses partenaires et de ses interlocuteurs.

La délégation Maine-Loire-Océan intervient dans les sept départements des régions Pays-de-la-Loire et Normandie (La Mayenne, une partie de la Manche, l'Orne, la Sarthe, le Maine-et-Loire, la Loire-Atlantique et la Vendée) et les 19 schémas d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) inscrits dans le bassin Loire-Bretagne.

Délégation Maine-Loire-Océan
Agence de l'eau Loire-Bretagne
1 rue E. Varlin, CS 40521, 44105 NANTES

S'y rendre :

Transports collectifs et transports personnels :
mon calculateur d'itinéraire avec www.destineo.fr/fr/

carte et itinéraire GPS :
47°12'27.0»N 1°34'23.7»W

bit.ly/itineraire-MLON

